



Licence STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS. 2010, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE.
hceres-02036944

HAL Id: hceres-02036944

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036944>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE EVRY - VAL D'ESSONNE
N° demande : S3100016761
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Appréciation générale :

La mention "Sciences et techniques des activités physiques et sportives" (STAPS) propose trois spécialités intitulées "Entraînement sportif", "Éducation motricité" et "Activités physiques adaptées et santé" dont la responsabilité est assurée par le département STAPS. L'architecture et l'organisation de la mention permettent une spécialisation progressive de l'étudiant : les enseignements sont communs jusqu'au semestre 3 et l'orientation vers l'une des trois spécialités ne s'effectue qu'à partir du semestre 4. Chacune des spécialités offre la possibilité de poursuivre vers un master correspondant, permettant à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour un recrutement dans les métiers de l'enseignement, de l'entraînement et de la préparation physique, ou ceux liés à l'adaptation de l'activité physique en faveur des personnes en situation de handicap, de désadaptation, de maladie ou de vieillissement. Trois stages obligatoires permettent de sensibiliser le public étudiant au milieu professionnel vers lequel il se dirige, et à ce titre de nombreux partenariats ont été établis. La mention STAPS répond de façon satisfaisante aux critères d'une licence généraliste, mais montre en plus un souci d'associer aux compétences disciplinaires une connaissance des milieux professionnels correspondants. Bien que les effectifs soient conséquents et stables en L3, la baisse d'environ 40 % observée depuis 3 ans en L1 et L2 devrait amener les responsables à mettre en place une réelle politique de pilotage de la formation. Les initiatives de lutte contre l'échec devront être poursuivies.

Les points les plus forts :

- 1- Une offre de formation cohérente avec les métiers ciblés et une poursuite d'études en master au sein de l'Université.
- 2- Une volonté affirmée et réelle de préprofessionnalisation.
- 3- Une architecture permettant une spécialisation progressive et l'acquisition de compétences additionnelles (TICE, langues).

Les points les plus faibles :

- 1- Malgré divers dispositifs mis en place, il n'apparaît pas de réel pilotage de la mention par l'équipe pédagogique.
- 2- Le faible pourcentage de réussite en L3 (60 %).
- 3- Des effectifs de L1 et L2 en diminution importante depuis 3 ans.

Recommandations :

Il serait souhaitable d'apporter des précisions quant à la spécialité "Activités physiques adaptées et santé" ; les effectifs ne sont pas communiqués : s'agit-il d'une création, d'un renouvellement ou d'un rattachement ?

Divers tableaux ou rubriques sont renseignés dans le dossier (effectifs, origine, devenir des étudiants, évaluations...), mais ils ne sont pas analysés. A ce titre, le fonctionnement de l'équipe pédagogique devrait être précisé ainsi que les actions mises en place (pilotage) pour lutter par exemple contre le faible pourcentage de réussite en L3.

Le souci de professionnalisation transparaît fortement dans la formation, mais, de manière surprenante, aucun professionnel n'est associé à l'équipe pédagogique, ce qui devrait à l'avenir être entrepris.

La volonté de mise en place de relations internationales avec des universités londoniennes devrait se concrétiser afin par exemple d'augmenter l'attractivité de la filière.

Il serait nécessaire de préciser la réalité des passerelles intra- et extra-domaine offertes. De même, bien que les certifications de type C2i et CLES soient proposées, quelle est la réalité chiffrée de ces dispositifs ? Il conviendrait de le renseigner.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B